



ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS ¹.

(De Rome, an 62.)

740. — Qu'est-ce qui donna lieu à S. Paul d'écrire cette Epître aux Ephésiens?

Ephèse, métropole de l'Asie proconsulaire ², était célèbre par son commerce, son opulence, et surtout son temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde. S. Paul, qui n'avait fait que la visiter à sa seconde mission, y séjourna près de trois ans à la dernière, de 55 au commencement de 58 ³; et il eut la consolation d'y convertir un bon nombre de Juifs et de Gentils et d'y fonder solidement le christianisme. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, dans le discours qu'il adresse au clergé de cette ville, accouru pour l'entendre à Milet, quelques jours avant son entrée à Jérusalem et son arrestation au Temple ⁴. Cette lettre ne fut écrite que quatre ans plus tard. L'Apôtre était à Rome prisonnier de Jésus-Christ ⁵, mais toujours appliqué aux soins de l'apostolat ⁶. S. Epaphras, évêque de Colosses ⁷,

¹ En tête, médaille d'Ephèse, *Πρωτον Ασιας*, représentant le portique du temple, et au milieu la déesse : *Diana multimammia* (Cf. S. Hier., *In Eph.*; Plin., *H. N.*, xxxvi, 21), avec ses attributs ordinaires (Biblioth. de Paris). *Supra*, n. 533. — ² Act., xviii, 19. Cf. Act., vi, 9; 1 Cor., xvi, 19. — ³ Act., xix; xx. *Supra*, 533-536. — ⁴ Act., xx, 15. *Supra*, 543-548. — ⁵ Eph., iii, 1; iv, 19, 20. — ⁶ Eph., vi, 18, 20. Cf. Col., iv, 7, 8; Phil., iv, 22. — ⁷ Col., i, 7; iv, 12.

était venu lui apporter des nouvelles de son Eglise, de celle d'Ephèse et de toute sa province ¹.

I. On commençait à voir se réaliser dans cette partie de l'Asie les prédictions que l'Apôtre avait faites, lors de son dernier passage à Milet ². Là, comme en Galatie, de faux docteurs cherchaient à surprendre la confiance des fidèles et mettaient leur foi en péril ; mais les questions qu'ils agitaient avaient un caractère particulier, plus théorique que pratique. Quoique judaïsants, ils ne réclamaient pas en faveur des pratiques mosaïques : ils tâchaient d'éblouir les fidèles par de hautes spéculations sur les attributs de Dieu et sur sa conduite à notre égard. Ils se demandaient quelles étaient la raison de ses œuvres et la suite de ses desseins relativement au salut des hommes. Les Gentils convertis avaient peine à comprendre comment la divine bonté avait abandonné si longtemps la presque totalité du genre humain aux erreurs du paganisme pour donner tous ses soins aux seuls enfants d'Israël ; et les Juifs baptisés, tout chrétiens qu'ils étaient, ne pouvaient se faire à la pensée qu'ils étaient déchus de tous les privilèges dont leurs pères s'étaient glorifiés. Pour ceux-ci, la difficulté était dans la conduite actuelle de Dieu ; pour ceux-là, elle était surtout dans sa conduite passée ; les uns et les autres avaient peine à les mettre d'accord et demandaient des éclaircissements.

II. S. Paul entreprend de calmer cette inquiétude et de résoudre ces questions. Ce qu'il se propose dans sa Lettre, ce n'est pas de montrer la nécessité et l'efficacité de la foi, comme dans l'Épître aux Romains, ni l'inutilité des observances légales, comme dans l'Épître aux Galates ; c'est d'exposer aux fidèles d'Ephèse, ce qu'ils désirent connaître, le plan conçu par Dieu dans l'éternité et réalisé dans le

¹ Act., xix, 26. Cf. xvi, 6. — ² Act., xx, 28-31. L'hérésie et la persécution ont été les deux grandes épreuves de l'Eglise : Dieu a voulu que l'une et l'autre lui fussent annoncées clairement à l'avance par Jésus-Christ et par ses Apôtres. Cf. Matth., xxiv, 5, 24, Joan., v, 43 ; x, 19 ; I Cor., xi, 19 ; I Tim., iv, 1, 11 ; II Tim., iii, 2 ; II Pet., ii, 1 ; iii, 3 ; Jud., 18. *Supra*, n. 577, 586.

temps, pour la rédemption du monde et pour la gloire des élus.

« Dieu, dit-il, n'a pas varié dans ses vues; il a eu de toute éternité le dessein qu'il accomplit aujourd'hui. Il s'est proposé de racheter tous les hommes par son Fils incarné, et de glorifier en sa personne, en les adoptant pour enfants, tous ceux que ce divin Fils attirerait à lui, qu'il animerait de son Esprit et dont il ferait ses membres. Il a résolu de réunir en une même Eglise tous ses enfants adoptifs, de quelque nationalité qu'ils fussent, les Gentils aussi bien que les Juifs, et de faire de tous les chrétiens un seul corps ou une même personne morale, dont Jésus-Christ serait le chef : mystère adorable que l'Esprit saint a révélé à l'Apôtre, qu'il est chargé de faire connaître et qu'il travaille à réaliser¹. »

Voilà la vérité que S. Paul énonce d'abord, et dont il développe ensuite les conséquences. Rien de plus magnifique que le tableau qu'il trace de l'Eglise chrétienne. Il déroule avec une sorte d'enthousiasme le plan divin de la rédemption. Il le montre s'étendant à tous les âges en même temps qu'à tous les peuples. Il fait voir l'Homme-Dieu, bien au-dessus des Anges, comme le centre où tout aboutit, comme le lien qui unit toutes choses, l'homme à Dieu, la terre au ciel, les Juifs aux Gentils, de sorte que tout se consomme en sa personne pour la gloire de son Père et le salut du monde. Il insiste sur la divinité du Sauveur, sur la valeur et l'étendue de sa rédemption, sur l'unité de la sainte Eglise, sur son universalité surtout. Il demande à Dieu de faire comprendre à ses disciples l'éminence de leur vocation et la valeur infinie des grâces dont ils sont comblés. Cependant il n'entend pas faire ici un exposé du christianisme : il se borne à rendre hommage à sa sublimité, à en faire entrevoir les merveilles².

III. L'Épître a deux parties. Dans la première, l'Apôtre fait ressortir la grandeur de l'œuvre accomplie en Jésus-Christ, I-II, 11 : tous les peuples et tous les individus appe-

¹ Eph., III, 2-8. — ² I, 3-23; II, 11-22; III,

lés à l'adoption divine, et l'Eglise destinée à les réunir tous en son sein, II, 12-III, 21. Dans la seconde, il trace aux chrétiens des règles de conduite, et donne des conseils généraux, IV-V, 21, et particuliers, V, 22-VI, pour les divers états de la vie chrétienne.

Le style peut sembler obscur et embarrassé en quelques endroits de la première partie; mais les idées sont profondes et les sentiments sublimes ¹.

SECTION I.

Dogmatique : — *Unité des desseins de Dieu dans la rédemption du monde; Jésus-Christ principe de toute grâce et seul moyen de salut offert à tous les peuples*, I-III.

741. — Qu'enseigne l'Apôtre, au premier chapitre, sur les bienfaits de Dieu, et en particulier sur la prédestination et sur la grâce, I, 3-19?

S. Paul fait remarquer aux fidèles d'Ephèse trois choses : l'union qu'ils ont avec le Sauveur, la prédestination dont ils ont été l'objet, la valeur des grâces dont ils sont comblés.

1° Les biens spirituels et tout célestes dont ils jouissent leur sont accordés en Jésus-Christ, 3, suivant la promesse faite à Abraham et à David ². Car c'est dans leur union avec leur chef que Dieu les considère, 4. C'est en lui, comme membres de son corps mystique, qu'il les a prédestinés; c'est aussi en lui qu'il les justifie par sa grâce, 7, qu'il leur donne la vie surnaturelle ³, qu'il les confirme dans le bien ⁴, et qu'il les élève jusqu'au ciel ⁵. — Les mots *in Christo*, si souvent répétés en divers sens dans cette Epître ⁶, attestent l'habitude où était l'Apôtre, de tout rapporter à Notre Seigneur, de regarder l'Eglise comme son corps mystique et les chrétiens comme ses membres. De même, cette expression, *in laudem Dei*, répétée trois fois ⁷, montre l'import-

¹ Nulla Epistola Pauli tanta habet mysteria, tum reconditis sensibus involuta. S. Hieron., *In Eph.*, Præf. — ² Gen., xxii, 18; II Reg., vii, 12. — ³ Eph., II, 5. — ⁴ II, 10. — ⁵ II, 10. — ⁶ *Supra*, n. 38, 5° et 584, 1°. — ⁷ I, 6, 12, 14.

tance qu'il attaché à ce principe, que tout a été fait pour la gloire de Dieu et doit y tendre comme à son but.

2° S. Thomas voit dans les versets 4 et 5 la prédestination à la gloire; mais il semble plus naturel de les entendre, comme S. Chrysostome, de la prédestination à la foi ou à la grâce¹. L'Apôtre enseigne que cette disposition a pour principe un choix libre et gratuit de la bonté divine, 4, qu'elle est éternelle, qu'elle a été faite en Jésus-Christ, à raison de ses mérites, comme devant s'accomplir par sa grâce, 6, qu'elle a pour but de nous rendre saints et de faire de nous de dignes enfants de Dieu, ce qui se commence ici-bas pour se consommer au ciel, enfin qu'elle a la gloire de Dieu pour dernier terme. S. Jérôme et S. Augustin font ressortir contre les Pélagiens la gratuité de cet acte divin, si manifeste dans la vocation de l'Apôtre lui-même².

3° Touchant la grâce, S. Paul fait observer : qu'elle nous rend chers au cœur de Dieu : *Gratificat, gratiosos facit*, 1, 6; qu'elle efface nos péchés et nous délivre de l'esclavage du démon, 7; qu'elle nous est donnée avec abondance et générosité, 8; que Dieu est libre dans la distribution qu'il en fait, 10-12; enfin, que ce que nous possédons n'est que le gage de ce que nous devons espérer, 14.

742. — Quelle est la grâce que S. Paul demande avec tant d'instance pour les fidèles d'Ephèse, 1, 17-20?

S. Paul demande pour l'âme de ses disciples des yeux éclairés et pénétrants, afin qu'ils puissent reconnaître et apprécier les biens célestes que Dieu leur destine et la dignité surhumaine à laquelle il les a élevés, en tirant du tombeau l'Homme-Dieu, leur chef, pour le placer au-dessus de tout ce qui a un nom au ciel et sur la terre. L'Apôtre réitérera cette prière un peu plus loin³. Dans sa pensée, Jésus-Christ et les chrétiens ne forment qu'un même corps : le Sauveur est le chef, et eux sont ses membres. Il est dans

¹ Cf. Eph., iv, 17, 19; v, 6; vi, 11. — ² Apostolus non dixit : Elegit nos, cum essemus sancti, sed ut essemus sancti et immaculati. S. Hieron., *In hunc loc.* S. Aug., *De Prædestin. sanct.*, 37. — ³ III, 14-19.

l'intention du chef comme dans l'intérêt des membres qu'ils ne se séparent pas. Sans le chef, les membres n'auraient ni mouvement ni vie; sans les membres, le chef ne pourrait accomplir toutes les fonctions qu'il exerce. Ils sont donc son complément en même temps que ses organes: *Omnia in omnibus adimpletur*¹. S. Paul dit que Dieu a voulu tout réunir et résumer en lui, *ανακεφαλαιωσασθαι τα παντα εν τω Χριστω*, qu'il l'a fait chef, le chef non seulement des hommes, mais encore des Anges². En effet, quoique les Anges ne soient pas ses membres comme nous, qu'ils soient d'une autre nature, on peut dire qu'il est leur chef, en ce sens qu'ils lui appartiennent et qu'il les fait concourir comme les hommes à l'exécution de ses desseins.

Ce qui porte l'Apôtre à insister sur les grandeurs de l'Homme-Dieu et à l'élever ainsi au-dessus des Anges³, c'est que les gnostiques s'efforçaient, comme les judaïsants, de rabaisser sa dignité et l'importance de sa mission.

743. — Quelle est cette puissance mauvaise dont les Ephésiens ont subi la tyrannie, II, 2?

La puissance mauvaise dont les Ephésiens subissaient autrefois l'influence, c'est celle de Satan, le prince des démons, l'esprit rebelle qui inspire au monde l'incrédulité, *qui operatur in filios diffidentiae*⁴.

S. Paul appelle Satan le prince de l'air, *princeps potestatis aeris hujus*, soit pour dire qu'il tient par sa nature une sorte de milieu entre les Anges qui sont au ciel et les hommes qui vivent sur la terre⁵, soit parce qu'il rôde sans cesse autour de nous pour nous surprendre et nous tenter⁶.

Suivant plusieurs interprètes, il l'appellerait aussi Prince

¹ Eph., I, 13. — ² I, 10. Cf. II, 14, 15 et Col., I, 20. — ³ I, 23. Sur la hiérarchie des esprits du ciel et sur leur dépendance de Notre Seigneur, I, 20-22; Col., I, 16; voir S. Thomas, 1^a-2^a, q. 108, 109. — ⁴ II, 2. *Quid operatur hæc potestas in filiis diffidentiae, nisi opera sua mala, maximeque ipsam diffidentiam et infidelitatem, qua sint inimici fidei per quam scit eos posse mundari, posse sanari, posse liberos in æternitate regnare?* S. Aug., *Epist.* cccvii, 10. Cf. II Tim., II, 26. — ⁵ Cf. Ps. x, 6; Eph., VI, 12. — ⁶ I Pet., V, 8.

de ce monde, αἰών του κόσμου; car ils prennent en ce sens le mot grec αἰών. Ils pensent que S. Paul a emprunté ce mot au langage des gnostiques¹, et qu'il a voulu faire une allusion aux *Eons*² qui jouent un si grand rôle dans leurs systèmes. Mais la Vulgate traduit αἰών par *sæculum*, comme en beaucoup d'autres passages³, et entend par là ou la durée du monde, ou les mœurs du siècle, ou la génération contemporaine.

744. — Qu'est-ce qu'entend S. Paul, quand il dit que nous étions enfants de colère *par nature*, II, 3, que nous sommes montés au ciel avec Jésus-Christ, 6, que le salut ne s'obtient pas par les œuvres, 9; et pourquoi veut-il que nous nous rappelions toujours ce que nous étions avant d'être appelés à la foi, 11-22?

I. *Natura*, φύσις, n'ayant pas d'autre sens que *nature* ou inclination naturelle, le verset 3 suppose évidemment en nous un péché d'origine, *habituel*, qui procède de celui d'Adam, mais qui en est distinct, en vertu duquel nous méritons la colère et les châtiments de Dieu⁴.

II. Nous sommes montés au ciel avec Jésus-Christ, en deux sens : — 1^o En ce sens que la grâce, en élevant notre cœur au ciel, nous y fait habiter dès à présent avec Notre Seigneur⁵. — 2^o En ce sens que dans la personne du Sauveur, notre chef et notre représentant, nous avons déjà pris possession de la gloire : *Jam sumus in cælo, quatenus sumus in Christo*⁶. *Sedente capite, sedet et corpus*⁷. Ses biens

¹ *Supra*, n. 38, 1^o. — ² Απο του αἰῶς εἰναι. — ³ Cf. II Cor., IV, 4; IX, 9; Gal., I, 5; Eph., I, 2; Heb., VI, 5, etc. — ⁴ Εἰς παντός δηλον, Rom., V, 12-19. Cf. Conc. Trid., sess. VI, c. 1; S. Thom., 1^a-2^a, q. 84, a. 1 et 3; p. 3, q. 2. a. 12; *Supra*, n. 619. Aliud fuit peccatum Adæ, aliud est peccatum infantium. Illud enim fuit causa, istud effectus. Adam caruit debita justitia, quia ipse deseruit; infantes carent ea, non quoniam ipsi, sed quoniam alius dereliquit. Quapropter quum damnatur infans, damnatur, non pro peccato Adæ, sed pro suo. S. Anselm. *Concept. Virg. et pecc. orig.*, c. 26. — ⁵ Phil., III, 20; Col., III, 2. Justus, quamvis in carne vivit, in carne non est, cum opera carnis non faciat. Graditur in terra; conversationem habet in cælestibus. Regnum enim Dei intra nos est, et ubi est thesaurus noster, ibi et cor nostrum erit. S. Hieron., *In hunc loc.* — ⁶ S. Joan. Damasc. — ⁷ S. Aug., *Cont. Faust.*, XI, 7. Cf. Joan., VI, 57; XV, 4; XVII, 23.

sont déjà à nous; ils nous appartiennent comme aux élus du ciel, avec cette différence que nous n'en avons pas encore la jouissance et que nous pourrions déchoir de notre droit. Mais nous y avons droit, comme un fils aux biens de son père ¹.

III. Ce qu'on ne peut obtenir par les œuvres, dit S. Paul, II, 9, c'est la grâce première, la justification, principe du salut. En effet, les œuvres naturelles ne sauraient la mériter; et quant aux œuvres surnaturelles, ou elles sont faites dans l'état de péché, et alors elles sont sans mérite; ou elles sont faites dans l'amitié de Dieu, et, en ce cas, elles supposent la grâce sanctifiante préexistante dans l'âme. Reste donc qu'on l'obtienne indépendamment des œuvres, *per fidem*, à la seule condition d'un acte de foi animé par la charité ². La justification est comme une seconde création dont le Sauveur est le principe; création qui nous fait participer à sa dignité et à sa vie et qui n'est pas moins gratuite que la première ³. D'où il ne faut pas conclure que les bonnes œuvres n'augmentent pas la justice ou qu'elles ne sont pas d'obligation pour les âmes justes ⁴; car le verset suivant, *creati in Christo Jesu in operibus bonis* ⁵; suppose le contraire, en nous faisant entendre que nous devons faire des œuvres saintes, mais que nous ne pouvons les produire, si nous ne sommes aidés par la même puissance et la même action qui nous a sanctifiés. Comme l'Esprit du Sauveur nous a donné l'être surnaturel, il faut qu'il nous donne l'accroissement, le mouvement et l'action, et cette sorte de création dont il est l'auteur doit continuer ou se réitérer à chaque instant. C'est pourquoi nous devons toujours avoir les yeux élevés vers notre divin chef et dire à son exemple : *Non possum a meipso facere quidquam : opera quæ dedit mihi...*, *ego facio* ⁶.

¹ Cf. Brev. In Fest. Apost. lect. VI. *Supra*, n. 627. — ² Gal., v, 6; *Supra*, n. 605. Cf. S. Aug., de Grat. et lib. arb., 16. — ³ S. Thom., 1^a 2^æ, q. 110, art. 2. — ⁴ *Supra*, n. 608. — ⁵ Eph., II, 10. — ⁶ Joan., v, 30, 36. Restat ut intelligamus Spiritum sanctum habere qui diligit, et habendo mereri ut plus habeat, ut plus habendo plus diligit. S. Aug., In Joan., LXXIV, 2. Cf. Epist. CLXXXVI, 10.

IV. Enfin, si l'Apôtre recommande aux Ephésiens de ne pas oublier d'où le Sauveur les a tirés et à quelle hauteur il les a élevés ¹, etc., c'est dans le désir qu'ils s'attachent à ce divin Maître par affection aussi bien que par devoir. Rien de plus magnifique que le tableau qu'il trace de l'Eglise chrétienne, cité céleste dont chaque fidèle est citoyen, temple vivant élevé par le Fils de Dieu à la gloire du Père ², où tous les peuples doivent entrer et s'unir ³, dont tout fidèle fait partie, dont les Prophètes et les Apôtres sont les fondements, dont Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire et le soutien invisible ⁴; œuvre d'une sagesse et d'une bonté surhumaines, dont les siècles passés n'avaient pas l'idée, *supereminens scientiæ* ⁵, mais dont le Seigneur a montré le plan à son Apôtre, en lui donnant pour mission de travailler à le réaliser et d'en faire connaître les grandeurs ⁶. On peut en remarquer l'unité ⁷, la sainteté ⁸, la catholicité ⁹, et l'apostolicité ¹⁰.

SECTION II.

Morale : — *Conséquences pratiques; règles et conseils pour la vie chrétienne*, IV-VI.

745. — Quels motifs S. Paul suggère-t-il aux Ephésiens pour vivre dans l'union, IV, 1-7 ?

1° L'Apôtre représente aux Ephésiens qu'ils sont unis par les liens les plus forts : qu'ils ne font ensemble qu'un même corps, qu'ils ont la même espérance, la même foi, le même baptême, le même Seigneur et le même Dieu, unique en trois personnes : *Unus Deus et pater omnium* ¹¹. Ce passage est admirable de naturel, de noblesse et d'onction.

¹ Eph., II, 11. — ² II, 19-22. — ³ III, 6. — ⁴ Cf. Matth., XVI, 18; I Cor., III, 9; Apoc., XXI, 14. *Supra*, n. 587. — ⁵ Eph., III, 19. *Hæc enim proprietates Dei est id operari quod non potest credi*. S. Zeno., *de Resurr.*, 7. — ⁶ III, 5-12. — ⁷ II, 18-20. — ⁸ II, 19, 22. — ⁹ II, 17-21. — ¹⁰ II, 20. — ¹¹ IV, 1-5. S. Paul ajoute : Qui est super omnes, et per omnia et in omnibus nobis; ce que Théodoret explique ainsi : *Super omnes dominum significat, per omnia autem providentiam, in omnibus vero inhabitationem*.

2° Il fait remarquer ensuite que les fonctions sacrées et les dons spirituels sont répartis entre les ministres du Sauveur, de telle sorte que tous contribuent à l'édification de l'Eglise, son corps mystique, et à la formation des saints; que leur ministère a pour but d'unir les âmes dans une même foi, de faire connaître partout le Fils de Dieu fait homme, de communiquer son Esprit à tous ses membres, et de faire de l'Eglise entière et de chacun de ses membres un Christ accompli, *virum perfectum*, en pleine possession de sa vie, de sa force, de ses vertus : dessein tout céleste qui ne peut s'achever en ce monde, mais auquel chacun doit travailler sans relâche, de concert avec la divine grâce ¹.

* 746. — Comment s'expliquent les trois citations faites par S. Paul :
iv, 8; v, 14; v, 31?

1° Le texte du Psaume XLVII est pris dans un sens spirituel ². Littéralement, il a pour objet Jéhovah, le Roi d'Israël, reposant sur l'Arche sainte et remontant en triomphe sur la montagne de Sion, suivi des ennemis qu'il a défaits et des dépouilles qu'il a enlevées. S. Paul applique ces paroles à Notre Seigneur remontant au ciel, après être descendu *in inferiores partes terræ*; ce qui peut s'entendre à la fois de sa descente sur la terre par l'Incarnation, de la descente de son corps au tombeau, et de la descente de son âme aux limbes ³, *ut impleret omnia*, de sorte qu'il n'est pas d'abaissement qu'il n'ait subi, ni de lieu qu'il n'ait sanctifié en le remplissant de sa gloire, 10. On pourrait dire qu'il traîne captifs après lui ses ennemis vaincus, le démon, la mort, le péché ⁴, et même les nations infidèles dont il triomphera par ses Apôtres; mais l'Eglise semble expliquer ce verset dans ce sens, qu'il introduit au ciel les justes de l'Ancien Testament dont il a brisé les fers et qu'il a tirés des limbes ⁵.

2° Au chapitre v, 14, on croit reconnaître un passage

¹ Cf. Act., xx, 17, etc. — ² Eph., iv, 8. — ³ Cf. I Pet., iii, 19. — ⁴ Cf. Col., ii, 15. — ⁵ Brev., *Off. Ascens.*

d'Isaïe : *Surge, illuminare, Jerusalem*¹. En appliquant aux pécheurs en général ce qui a été dit à Jérusalem ou aux Juifs, l'Apôtre prend plutôt la pensée du prophète que ses paroles. Il n'y a de lumière, de beauté, de vie pour les âmes qu'en Jésus-Christ. Quelques commentateurs y voient la citation d'un cantique populaire.

3° Quant au verset 31 : *Relinquet homo patrem suum et matrem suam... et erunt duo in carne una*, il est pris de la Genèse², et donné par les uns comme une parole d'Adam, et par les autres comme un extrait du récit de Moïse; mais c'est certainement une parole inspirée, puisque Notre Seigneur la cite en S. Matthieu³, comme parole de Dieu. Outre le sens littéral, qui s'applique aux époux chrétiens, ce verset a un sens spirituel qui se rapporte à Notre Seigneur, et à l'union qu'il daigne avoir avec son Eglise : *In Christum et in Ecclesiam*⁴. C'est dans ce second sens surtout qu'il énonce un grand mystère. L'union du Sauveur avec l'Eglise est la plus intime et la plus sainte de toutes les unions. Le mariage en est l'image sensible. Comme Jésus-Christ et l'Eglise, l'homme et la femme ne forment pour ainsi dire qu'un même corps, une seule unité organique indissoluble, *duo in carne una*⁵. Quoi de plus propre à relever l'état conjugal dans l'esprit des chrétiens, scandalisés par les désordres des païens et par les principes licencieux des gnostiques, que ce rapprochement si naturel et si juste entre deux unions qui ont tant de caractères communs et qui concourent à la même fin : *ut crescamus in Christo*⁶ ! N'est-il pas convenable, après cela, que l'Esprit de Dieu soit le lien de l'une et de l'autre, que les époux chrétiens se conforment à l'idéal qui leur est montré, qu'ils s'animent des sentiments de leur divin chef, et que leur union mutuelle, comme celle du Sauveur avec les fidèles, ait un sacrement pour principe; c'est-à-dire que,

¹ Is., lx, 1, ou xxvi, 19. — ² In carnem unam. Gen., ii, 24. Cf. I Cor., vi, 16. — ³ Matth., xix, 5. — ⁴ Ephes., v, 32. *In*, relative ad. *Græce*. —

⁵ Ἄνθρωπος κεφαλὴ τῆς ἐκκλησίας. Ἐκκλησιαὶς ὡς τὰ ἀνδρῶν σώματα. Eph., v, 23, 28. Cf. Osée., ii, 19; I Cor., vi, 16; Joan., iii, 29; vi, 55, 56; Apoc., xxi, 3-9.

— ⁶ Eph., iv, 15.

comme il y a un sacrement de baptême qui engendre les chrétiens, *lavacro et verbo*¹, qui produit la sainte Eglise et donne incessamment à Jésus-Christ son épouse, il y ait aussi un sacrement de mariage qui fonde la famille chrétienne, donne une épouse à l'époux fidèle, et inspire à l'un et à l'autre des sentiments dignes de leur commune vocation? *Sacramentum hoc magnum est*².



747. — Si cette Epître est de S. Paul, comment se fait-il qu'on n'y trouve aucun détail personnel, aucune salutation, aucune mention de Timothée, l'évêque d'Ephèse⁴, qui devait se trouver à Rome auprès de l'Apôtre⁵?

I. Cette absence de salutations et de détails personnels a été remarquée de bonne heure par les Pères grecs. Elle n'est pas dans les habitudes de l'Apôtre, et elle surprend d'autant plus qu'il n'y a pas de ville où il ait résidé plus longtemps qu'à Ephèse : *per triennium*⁶.

Pour expliquer cette particularité, un bon nombre de commentateurs admettent que cette Epître n'a pas été écrite pour l'Eglise d'Ephèse seulement, mais qu'elle était destinée à passer, comme une Lettre circulaire, d'Ephèse à Laodicée, capitale de la Phrygie, et aux autres villes de la province. Ils citent à l'appui de cette supposition : — 1° La recommandation que S. Paul fait aux Colossiens, iv, 16, de faire venir de Laodicée une de ses Lettres en échange de celle qu'il leur envoie. — 2° Un passage de S. Basile de Césarée⁷, où il est dit qu'on ne lisait pas dans les plus anciens manuscrits de notre Epître les mots *εν Εφεσω*. — 3° L'absence

¹ Eph., v, 26. Cf. Heb., iv, 12, 13. — ² Fond de verre des catacombes où le mariage est représenté comme un état saint et sacré. Les mots : *vivatis in Deo*, semblent une allusion à 1 Cor., vii, 39. *Supra*, n. 480. —

³ Eph., v, 32; Conc. Trid., sess. 24, *Matr. Infra*, n. 748, note. — ⁴ 1 Tim., i, 3. — ⁵ Col., i, 3. — ⁶ Act., xx, 31. — ⁷ S. Basile, *Cont. Eunom.*, ii, 19 : (vers 350). Cf. Tert., *Adv. Marc.*, v, 17.

de ces mêmes mots dans le manuscrit du Sinaï et dans celui du Vatican, où on les a mis à la marge. — 4^o Le témoignage de Marcion (150), qui affirme que cette Lettre a été écrite pour l'Eglise de Laodicée ¹. — 5^o Enfin, cette considération que, dans la première Epître aux Corinthiens, S. Paul envoie à l'Eglise de Corinthe, non la salutation de l'Eglise d'Ephèse seulement, mais celles de tous les fidèles d'Asie ², et que dans la seconde, il écrit à la fois à l'Eglise de Corinthe et à tous les fidèles d'Achaïe ³.

Il s'en faut néanmoins que cette hypothèse soit adoptée par tous les interprètes. Un grand nombre soutiennent que la tradition de l'Eglise universelle, la croyance de l'Eglise d'Ephèse, le témoignage des Pères et de S. Basile lui-même, enfin l'accord des plus anciennes versions, ne permettent pas de s'arrêter à cette difficulté toute négative. Ils font remarquer que si certaines Epîtres de S. Paul abondent en détails et en informations personnels, il en est aussi plusieurs, comme l'Epître aux Hébreux et celle aux Philippiens, où ces détails sont peu nombreux, et un bon nombre qui ne contiennent aucune salutation; que Tychique, porteur de la Lettre aux Ephésiens, était chargé de suppléer de vive voix aux informations et aux détails qu'on ne trouvera pas dans l'Epître ⁴; qu'on détourne à dessein le sens de certains passages pour prouver que les destinataires de la Lettre n'étaient pas connus de l'Apôtre ⁵, tandis qu'on en néglige d'autres où il leur parle comme les connaissant particulièrement et où il semble même faire allusion aux désordres et aux superstitions qui régnaient à Ephèse ⁶.

II. Du reste, l'authenticité et l'inspiration de l'Epître sont indépendantes de sa destination et n'ont jamais fait l'objet d'un doute. Dès le commencement du second siècle, S. Ignace d'Antioche rappelle aux Ephésiens la Lettre dont l'Apôtre a honoré leur Eglise ⁷. Valentin en cite plusieurs

¹ Tert., *Cont. Marc.*, v, 14, 17. — ² I Cor., xvi, 19. — ³ II Cor., i, 1. — ⁴ Eph., vi, 21. — ⁵ i, 15; iii, 2; iv, 21. — ⁶ ii, 2; v, 3-7, 11-18; iv, 19; vi, 12-17, 31. — ⁷ *Ad Ephes.*, 12.

versets ¹. S. Polycarpe y fait allusion, 12. Dans la seconde moitié du même siècle, on la trouve citée, avec le nom de l'Eglise d'Ephèse, dans le canon de Muratori et dans S. Irénée ². Beaucoup d'autres, Marcion lui-même, l'attribuent expressément à S. Paul ³. Aussi est-elle mise par Eusèbe au nombre des écrits dont l'inspiration n'a jamais fait l'objet d'un doute ⁴.

748. — Trouve-t-on dans cette Epître les mêmes idées, le même style, les mêmes signes d'authenticité que dans les Epîtres précédentes ?

I. Bien qu'il y ait quelque différence entre cette Epître et les précédentes, au point de vue des idées aussi bien que du style, les esprits impartiaux et compétents ne laissent pas d'y reconnaître le cachet de l'Apôtre, — ses préoccupations ordinaires touchant l'universalité de la rédemption ⁵ et la catholicité de l'Eglise ⁶; — le sentiment qu'il a du Sauveur ⁷, de sa mission ⁸, de l'opération de sa grâce dans les âmes ⁹; — l'ardeur de son zèle pour la propagation de l'Evangile ¹⁰ et pour la sanctification de ses disciples ¹¹; — l'étendue et sublimité de ses vues sur la vie chrétienne ¹², sur la nécessité et la vertu de la grâce ¹³; sur le sacrement de mariage ¹⁴, sur l'Eglise ¹⁵. On sent partout, dit Erasme, l'esprit et le cœur de S. Paul : *eumdem omnino spiritum et pectus*. Le tableau qu'on remarque à la fin, du soldat chrétien et de son armure spirituelle, a dû lui être suggéré, dit Michaëlis, par la vue du prétorien sous la garde duquel il était placé ¹⁶.

II. Ceux qui ont tenté d'ébranler, dans ces derniers temps, l'autorité de cette Epître, lui ont reproché surtout,

¹ Eph., III, 14-18. — ² S. Irén., V, II, 3. — ³ S. Epiph., *Hæres.*, XII, 2; n. 6; XLII, 9. « Il n'est aucune Epître qui ait été plus anciennement citée, comme composition de l'Apôtre. » M. Renan, *S. Paul*, XXIII. — ⁴ Euseb., *H.*, III, 3 et 25. — ⁵ Eph., II, 14-18; III, 18. — ⁶ III, 1-3; IV, 1-16. — ⁷ I, 13, 16-23. — ⁸ II, 13-22. — ⁹ II, 2-22; III, 17-19; V, 5, 8-13. — ¹⁰ VI, 15, 19, 20. — ¹¹ I, 15-23; III, 14-19. — ¹² I, 17-19; IV, 17-32; V, 8-20. — ¹³ I, 17, 18; III, 7, 16-19. — ¹⁴ V, 22-32. — ¹⁵ I, 22, 23; II, 19-22; IV, 16; V, 25-32. — ¹⁶ Cf. Phil., I, 30; I Thoss., V, 8; I Tim., I, 18; VI, 12; II Tim., II, 3; Heb., XII, 1.

après l'absence de tout détail personnel, ses coïncidences nombreuses avec l'Épître aux Colossiens, ses allusions au gnosticisme¹, au pléroma² et aux éons³, des expressions insolites⁴, des pensées obscures et vagues, un style lâche, embarrassé, mystique, chargé de répétitions et de mots superflus⁵. Nous ne dirons pas que toutes ces particularités sont imaginaires; mais nous croyons que, si on ne les exagère pas, on pourra les expliquer aisément, soit par la date de l'Épître, soit par la nature du sujet, soit par la rapidité de la composition.

1° Cette Épître fut écrite durant la première captivité de l'Apôtre⁶, peu de temps avant sa mise en liberté. Tychique, qui se rendait à Colosses en même temps qu'Onésime, l'emporta avec elle aux Colossiens⁷. Il est naturel de penser qu'elles ont été écrites le même jour ou à peu d'intervalle l'une de l'autre, dans le même dessein, sous la même impression et avec les mêmes idées⁸. Loin donc de rendre leur authenticité douteuse, la conformité qu'on remarque entre elles est de nature à la confirmer. Si, comme on l'avance, l'Épître aux Ephésiens paraphrase celle aux Colossiens, qu'on dise que celle-ci a été écrite la première⁹.

¹ Eph., I, 8, 17; III, 4; IV, 13. — ² I, 10, 13; III, 19; IV, 13. — ³ II, 2. — ⁴ In cœlestibus, I, 3, 20; II, 6; III, 10; IV, 12; spiritualia, VI, 12; mundi retores, VI, 12; multiformis sapientia, III, 10; princeps potestatis, II, 2; tenebræ, IV, 18; V, 8, 11; VI, 12; regnum Christi et Dei, V, 5, etc. — ⁵ Eph., II et III surtout. — ⁶ III, 1-7; VI, 20; Col., I, 24-28; IV, 3, 18. — ⁷ Cf. Eph., VI, 19-21; Col., IV, 7-9. — ⁸ Philom., 22. Cf. Col., IV, 9. Tout le monde convient que ces trois Épîtres sont de la même date; mais on a émis récemment l'idée qu'elles pouvaient avoir été écrites de Césarée, avant le départ de l'Apôtre pour Rome. Cette supposition a contre elle toute l'antiquité et de plus les Épîtres elles-mêmes. Ce que S. Paul y dit de sa chaîne, Eph., III, 4; IV, 4; VI, 20; Col., IV, 3, 18; Philom., I, 9, et de la liberté avec laquelle il continue à prêcher l'évangile, Eph., VI, 19, 20; Col., IV, 2, 4, convient bien à l'état où il se trouvait à Rome, Act., XXVIII, 30, 31. Cf. Phil., I, 12-14; IV, 22, mais non à sa captivité de Césarée. Il en est de même de l'espoir qu'il témoigne d'être bientôt relâché et de venir à Colosses, Philom., 22. A Césarée, il n'ignorait pas qu'il devait aller à Rome, et tout son désir était d'y rendre un fidèle témoignage à Jésus-Christ. Act., XXIII, 11; XXV, 11. — ⁹ Cf. Eph., 21 et Col., IV, 7, 8. Le premier de ces versets. *Ut et vos*, semble viser le second et le désigne au lecteur; il suppose

Mais il répugne absolument d'admettre qu'un faussaire, voulant attribuer à S. Paul une Epître de sa composition et la faire recevoir à Ephèse comme de l'Apôtre, l'ait ainsi semée de passages empruntés à une Epître bien connue que S. Paul avait écrite peu auparavant à une église voisine. Un faussaire s'efforce d'imiter, mais il n'a garde de copier; il évite les coïncidences qui le feraient accuser de plagiat. Quel intérêt aurait-on d'ailleurs à supposer un écrit pour attribuer à un homme ce que cet homme a déjà dit, et dans les mêmes termes? La date de l'Epître explique donc ses rapports avec l'Epître aux Colossiens. — Elle explique également son caractère doctrinal, ses allusions au langage gnostique ou les emprunts que ces hérétiques ont faits à son vocabulaire. Retenu depuis deux ans à Rome, loin des églises qu'il a évangélisées, l'Apôtre devait avoir un peu perdue de vue les combats qu'il avait eus d'abord à soutenir, les oppositions des faux frères, leur engoûment pour la loi de Moïse, leurs rivalités, leurs artifices. Aussi n'en est-il pas question dans cette lettre. Ce qui le préoccupe, ce sont les périls dont l'hérésie menace l'Eglise; ce sont les doctrines erronées et perverses qui commencent actuellement à envahir l'Asie-Mineure; ce sont les Antechrists qui se soulèvent de tous côtés et qui s'efforcent de détruire ce qu'il a fait pour la gloire de l'Homme-Dieu. De là, l'ardeur qu'il éprouve et les efforts qu'il tente pour faire comprendre et apprécier de plus en plus le mystère du Christ¹. De là, cette révélation plus complète de ses grandeurs et de ses desseins. De là, cette insistance à proclamer que Jésus-Christ est le Créateur et le chef suprême des hiérarchies du ciel, aussi bien que des membres de l'Eglise²; qu'il est l'unique médiateur de Dieu et des hommes³, qu'en lui tout se rapproche, tout s'unit, tout se purifie, tout se perfectionne et s'achève⁴;

que la Lettre aux Colossiens est écrite et sera remise la première par Tychique : comment s'en rendre compte, si l'on voit dans l'Epître l'œuvre d'un faussaire?

¹ Eph., I, 16-23; III, 4, 14-19. — ² I, 20, 21; Col., II, 10, 18. — ³ II, 12, 18. — ⁴ I, 10; II, 19-22; Col., I, 16-19.

qu'il possède tous les trésors de la science ¹ et tous les dons du ciel ², que toute doctrine différente de la sienne est frivole ou erronée ³, que pour empêcher ses disciples d'être emportés au souffle des doctrines humaines, il a confié à un corps enseignant le dépôt de la foi, avec la charge d'éclairer les fidèles et de communiquer à tous les grâces du salut ⁴. Quand une vérité est contredite, altérée, amoindrie, n'est-ce pas pour l'Apôtre le moment de la proclamer, de la défendre, d'en faire sentir l'importance, l'excellence, la certitude?

2° Ce n'est pas dans la partie morale, c'est dans la partie dogmatique seulement qu'on peut trouver le langage de l'Apôtre moins net et moins précis que dans l'Épître aux Corinthiens. Mais est-il étonnant qu'en matière de dogme, sur les questions si élevées et si neuves que soulevaient les Gnostiques, S. Paul ait eu moins de facilité à rendre ses idées, qu'il n'ait pas échappé tout à fait à l'embarras et au vague des auteurs mystiques, qu'il ait senti, comme tant de Saints, la difficulté d'exprimer dans le langage des hommes les lumières dont l'Esprit de Dieu éclairait son âme? A la sublimité et à la nouveauté des idées, joignez la rapidité de la composition. L'Apôtre n'avait pas pour écrire ses Lettres le loisir qu'ont les académiciens pour composer leurs livres ⁵. En bien des cas, il était forcé de s'en tenir au premier jet et de négliger le soin de sa composition, pour songer aux besoins de ceux qu'il voulait instruire. D'ailleurs, dans ces passages mêmes que les littérateurs ordinaires jugent obscurs, les hommes habitués à méditer l'Écriture et qui participent aux grâces comme aux vertus de l'Apôtre, ne trouvent-ils pas souvent des lumières aussi abondantes que sublimes? Et si négligé qu'on le trouve, qui oserait dire que l'auteur sacré n'est pas incomparablement plus net, plus précis, que les rêveurs gnostiques qu'il réfute?

¹ Eph., I, 17, 19. — ² I, 17, 18; III, 8. — ³ IV, 11-17. — ⁴ IV, 11-16. — ⁵ I Cor., II, 4; II Cor., XI, 6.

Concluons que l'Épître aux Ephésiens n'a rien qui ne soit digne de S. Paul, conforme à son caractère, et qu'on ne voit pas de raison pour récuser le témoignage que l'Eglise rend de son origine apostolique.

1



¹ Pierre gravée, publiée par le P. Garucci. L'Eglise catholique est représentée par une colonne dont le fût est orné de douze gemmes et surmonté de l'Agneau divin et de son monogramme. Des palmes semblent attachées à la colonne. De chaque côté, on voit une colombe et une brebis, le regard fixé sur le Sauveur, leur centre et leur lien. C'est l'emblème des deux églises, celle des Hébreux et celle des Gentils. *Supra*, n. 741. A l'entour, on lisait une inscription étrangère au sujet. Cf. Bottari, pl. LXXVII.
